

réseau31
une autre idée de l'eau



DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION du 4 juillet 2019 à 17h00

NOUVELLE STATION D'EPURATION DE MAZERES SUR SALAT



Avec le soutien de





« L'eau est un enjeu primordial pour notre région. Chaque jour, avec les élus et les agents de Réseaux31, nous engageons les actions pour veiller à la qualité de l'eau distribuée, à la préservation des milieux aquatiques et plus largement à la qualité du milieu naturel. Nous sommes au cœur de la transition écologique, au cœur de votre vie quotidienne. Nous investissons partout sur le territoire de la Haute-Garonne en accompagnant le développement de nos collectivités adhérentes. La nouvelle station d'épuration de Mazères sur Salat s'inscrit pleinement dans la politique globale de Réseaux31 en matière d'environnement. »

Sébastien VINCINI, Président de Réseaux31

« L'assainissement collectif a été mis en place à Mazères sur Salat en 1983. Depuis 2005, le préfet a mis en demeure la commune de mettre la station d'épuration aux normes. Les rejets étaient de mauvaise qualité et le site en zone inondable. L'acquisition du foncier a retardé le dossier pendant des années. La commune a adhéré au service public Réseaux31 en 2010. La construction d'une nouvelle station était la priorité de l'équipe élue en 2014. Les enjeux sociaux, économiques et écologiques sont essentiels : la relance des permis de construire va permettre d'accueillir de nouvelles familles. L'augmentation de la population doit permettre le maintien des classes à l'école et de préserver le commerce local. Cette inauguration constitue un acte majeur pour la population, pour notre village et pour son avenir, avec la préservation des ressources naturelles. »



Jean-Claude DOUGNAC, Maire de Mazères sur Salat

Historique

La commune de Mazères sur Salat a adhéré à Réseaux31, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement le 1er janvier 2010 pour la totalité des compétences assainissement.

La commune de Mazères-sur-Salat disposait d'une station d'épuration construite en 1988 d'une capacité de traitement de 1000 Equivalents Habitants (EH), composée uniquement d'un décanteur-digester. Ce dispositif ne répondait plus aux exigences réglementaires, ce qui plaçait la commune en infraction vis à vis du code de l'environnement. Un arrêté préfectoral du 25 août 2008 mettait en demeure la commune afin que les travaux de mise en conformité soient réalisés. En 2009, la commune a donc sollicité le bureau d'études IRH Ingénieurs Conseils afin de réaliser une étude sur la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Le réemploi et la réhabilitation des ouvrages existants étaient impossibles au regard de leur implantation en zone inondable, de l'incertitude sur la structure du Génie Civil et de la performance épuratoire attendue.

Après avoir envisagé la mutualisation des projets de Mazères-sur-Salat et Salies-du-Salat, l'échec des négociations foncières auprès du propriétaire et de l'exploitant agricole a eu pour conséquence

de déplacer le projet d'une centaine de mètres, de limiter l'emprise foncière et d'entreprendre séparément l'assainissement des communes de Mazères-sur-Salat et de Salies-du-Salat.

Le terrain nécessaire à la construction de la nouvelle station d'épuration est implanté à environ 250 m de l'ouvrage d'épuration existant. Cette implantation place la station d'épuration au-dessus de la côte des plus hautes eaux connue. Les travaux ont débuté le 19 octobre 2017 après obtention des autorisations réglementaires.

RESEAU31 EN QUELQUES CHIFFRES

243 adhérents

228 communes
et 15 intercommunalités

Plus de **360** agents

oeuvrent quotidiennement
pour un service public de qualité

Caractéristiques de l'installation

La filière de traitement de cette station d'épuration comprend :

- Un regard d'entrée équipé d'un by-pass général
- Un poste de relevage implanté en lieu et place de l'ancienne station d'épuration et dont l'armoire électrique est placée au-dessus de la côte des plus hautes eaux connue
- Un dégrilleur courbe automatique avec compactage des déchets
- Un prétraitement des effluents bruts qui est assuré par un décanteur-digesteur avec compartiment à graisses
- Un ouvrage de répartition qui assure une égale répartition des effluents sur chacune des deux files de traitement
- Deux files de biodisques, dimensionnées à 4 g de DBO₅/m²/jour pour traiter l'azote soit une surface totale de 11 250 m² pour des disques de 3 mètres de diamètre
- Un clarificateur qui assure la séparation des boues des eaux traitées
- Un puits à boues qui assure la recirculation des boues vers le décanteur-digesteur

- Deux silos de stockage de 277 m³ chacun, qui permettent le stockage des boues extraites du décanteur-digesteur au moyen d'une pompe en cale sèche

Le choix de cette filière de traitement permet de respecter les exigences réglementaires strictes sur des effluents domestiques

Le rejet des eaux traitées s'effectue dans le Salat, au moyen d'une canalisation de rejet de 200 ml. Le SDAGE a défini le Salat comme étant une masse d'eau, référencée Salat du confluent de l'Arac au confluent de la Garonne (n° FRFR184).



Atouts

- Une filière de traitement particulièrement adaptée au traitement de l'azote.
- Le milieu récepteur, le Salat, est classé axe bleu poissons migrateurs ; il bénéficie depuis 1989 d'un arrêté préfectoral de protection des biotopes.
- L'unité de traitement devait par conséquent assurer le traitement poussée de l'azote.

- Le choix du dimensionnement des biodisques permet d'atteindre les objectifs de traitement fixés tout en bénéficiant d'une emprise au sol réduite.

Les chiffres

Travaux de la station d'épuration 1 140 410 €

Travaux de réseau 140 520 €

Financements et Subventions



17%



40%



43%

Traitement
adapté
et respectueux
de l'écosystème
du
« Salat »

Acteurs

ETUDES

- Maître d'œuvre AVP : IRH Ingénieurs Conseil
- Maître d'œuvre : SCE
- Etudes Géotechniques d'Avant-Projet G12 : GINGER CEBTP
- Etudes Géotechniques suivi d'exécution G4 : GEOTEC
- Dossier loi sur l'eau : Pure environnement
- Diagnostic environnemental : Centre Technique de l'Environnement
- Contrôleur Technique : SOCOTEC
- Coordonnateur SPS : ELYFEC

TRAVAUX DE STATION

- Mandataire – Equipements : SUEZ
- Cotraitant – Architecte : A.A.T.C. (Albi)
- Cotraitant – Génie Civil : ALBERT & FILS Génie Civil
- Cotraitant – Terrassements VRD : SNS COLAS (Varilhes)
- Sous-traitants
 - Investigations géotechniques : SOLINGEO
 - Process Filtres Biologiques : KEE (Grande Bretagne)
 - Fourniture et pose des équipements d'accès et de sécurité, escaliers, rambardes, garde-corps, automatisme et supervision : SEIHE
 - Maçonnerie coffrage : TERRA BASTOS
 - Clôture et portail : CPB DEVINCK
 - Plomberie : ANGLADE

TRAVAUX RESEAU DE TRANSFERT

- Mandataire – Equipements : SNS COLAS (Varilhes)
- Sous-traitants
 - Fourniture et mise en place des équipements : SEIHE
 - Désamiantage : ACCHINI SNAA

Quelques dates

- 2017** : étude de projet
- 3 novembre 2017** : début des travaux
- 18 juillet 2018** : achèvement des travaux, phase de mise en régime et mise au point
- 18 septembre 2018** : phase de mise en observation
- 23 octobre 2018** : réception des travaux



Retrouvez toute notre actualité sur www.reseau31.fr

Syndicat Mixte de l'Eau et de
l'Assainissement de Haute-Garonne
Centre d'Exploitation Comminges Pyrénées
657 chemin de la Graouade
31800 Saint-Gaudens

CONTACT PRESSE
Séverine DELES
Téléphone : 05 61 17 30 01
contact@reseau31.fr

